

Document de présentation

Déposé dans le cadre du PAFIRSPA
Décembre 2023



TABLE DES MATIÈRES

1	La problématique	2
1.1	Des installations vétustes	2
1.1.1	Système de réfrigération	2
1.1.2	Autres systèmes	2
1.1.3	Structure	2
1.1.4	Contraintes d'accessibilité et de circulation	5
1.1.5	Conditions de pratique du sport	5
1.2	Urgence et précarité	6
2	Le besoin actuel	7
2.1	Des installations fonctionnelles, conformes et sécuritaires	7
2.2	Les clientèles	8
2.2.1	Programmes scolaires	8
2.2.2	Associations et clubs sportives	9
2.2.3	Ligues adultes	10
2.2.4	Familles	10
2.2.5	Aînés et personnes à mobilité réduite	10
2.3	Période et heures d'occupation	10
2.3.1	Saisons écourtées	10
2.3.2	Heures d'occupation	11
2.3.3	Occupation hors saison	11
3	Les solutions proposées	11
3.1	Rénover l'aréna Conrad-Parent?	12
3.2	Solution retenue : La construction d'un nouvel aréna	13
3.2.1	Conditions de pratique et sécurité	13
3.2.2	Accessibilité universelle et circulation	14
3.2.3	Efficacité des systèmes et économie d'énergie	14
4	Éléments touchés par les travaux	14
4.1	Les principes directeurs du projet	15
4.1.1	Maintien des opérations durant les travaux	15
4.1.2	Lien fonctionnel et opérationnel avec l'aréna Guy Carbonneau	15
4.1.3	Économie d'énergie et développement durable	15
4.1.4	Le programme d'accessibilité universelle	17
4.1.5	Signature et intégration architecturale	18
4.1.6	Réfection de la toiture de l'aréna Guy Carbonneau	18
4.2	Le choix du site	19
4.2.1	Accès et circulation des véhicules	20
5	Démarche pour arriver à la solution retenue et possibilités évaluées dans la mise en œuvre du projet	20
5.1	Pistes d'optimisation du projet	20
5.1.1	Options retenues	21
5.1.2	Options rejetées	21
6	Atteinte des objectifs du PAFIRSPA et du ministère de l'Éducation du Québec	22
6.1	Présence d'infrastructures en bon état dans toutes les régions du Québec	22
6.2	Accessibilité des infrastructures pour la population	23

Introduction

La popularité des sports de glace ne s'épuise pas à Sept-Îles, bien au contraire, portée par la longévité d'associations et de clubs sportifs dynamiques, le développement de programmes scolaires et d'équipes féminines et l'enthousiasme pour les différentes ligues ; mineures, amicales, d'entreprises ou de retraités. Les deux arénas de la Ville de Sept-Îles (Conrad-Parent et Guy Carbonneau) sont très achalandés et répondent tant bien que mal aux besoins de la population septilienne et de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam.



Or, malgré un programme d'entretien rigoureux, l'aréna Conrad-Parent, construit en 1962, a atteint la limite de sa vie utile. Il présente plusieurs signes de vétusté et

d'importantes contraintes aux plans de l'accessibilité et de la conformité. Cette situation est hautement préoccupante pour la Ville de Sept-Îles qui tente, depuis la fin des années 2000, de mettre en œuvre un projet pour remplacer son principal amphithéâtre sportif, et ce, dans le but de maintenir les services et les activités pour la population, et particulièrement les jeunes.

Le projet ici présenté consiste en la construction d'un nouvel aréna (1 glace) afin de remplacer l'actuel aréna Conrad-Parent.

1 La problématique

1.1 Des installations vétustes

Construit en 1962, l'aréna Conrad-Parent démontre d'importants signes de désuétude physique et fonctionnelle : systèmes de réfrigération, de ventilation et de chauffage vétustes, fissures dans la structure du bâtiment, infiltrations d'eau, douches dysfonctionnelles, température ambiante difficilement contrôlable, affaissements en certains endroits, etc. La capacité portante de la toiture est également remise en question sous la loupe des critères actuels et de la nature/quantité des précipitations hivernales.

Trois (3) études en ingénierie et en architecture ont été réalisées ces dernières années afin d'évaluer l'état de l'aréna Conrad-Parent et d'en documenter les différentes problématiques.

Études visant à évaluer l'état de l'aréna Conrad-Parent :

Année	Firme	Titre
2019	Ultragen	<i>Rapport inspection structure aréna Conrad-Parent</i>
2021	WSP	<i>Carnet de santé - Aréna Conrad-Parent Sept-Îles</i>
2022	Gestion Roger Fradette inc.	<i>Aréna Conrad-Parent : Étude de vétusté</i>

Ces rapports sont disponibles en annexe. En voici les principaux éléments :

1.1.1 Système de réfrigération

Le système de réfrigération est dans un état critique. L'état des tuyaux est tel que plusieurs litres de saumure sont perdus chaque jour. Il est pratiquement impossible de réparer les fuites considérant la rouille et l'état de la tuyauterie. De quatre (4) à six (6) semaines sont nécessaires pour créer assez « de froid » pour obtenir une glace uniforme et sécuritaire, ce qui retarde le début de saison des activités.

De plus, utilisant le R-22 (fréon) comme réfrigérant, désormais interdit en vertu des nouvelles lois environnementales, le système de réfrigération de l'aréna Conrad-Parent doit impérativement être remplacé dans les meilleurs délais. Le remplacement complet du système nécessiterait cependant un agrandissement de la salle de réfrigération, présentement trop petite selon les normes actuelles (WSP, p.22), ainsi qu'un remplacement total de la dalle de béton réfrigérée (WSP, p.6).

1.1.2 Autres systèmes

Au plan de la plomberie, le réseau de drainage sanitaire en fonte et en cuivre date de la construction du bâtiment. Les tuyauteries sous terre et hors terre doivent être entièrement remplacées, tout comme la majorité des appareils sanitaires (WSP, p.10). Il en va de même pour le réseau d'eau domestique qui démontre des signes de corrosion avancée des tuyaux, raccords et valves, ce qui représente un risque important de dégâts d'eau (WSP, p.13).

Les systèmes de chauffage et de ventilation présentent aussi leur lot de non-conformités, ce qui réduit leur efficacité et augmente les coûts d'énergie. De plus, l'absence de déshumidificateur rend le contrôle de la température et de l'humidité très difficile. Ces systèmes sont aussi à démanteler (WSP, p.15-19).

1.1.3 Structure

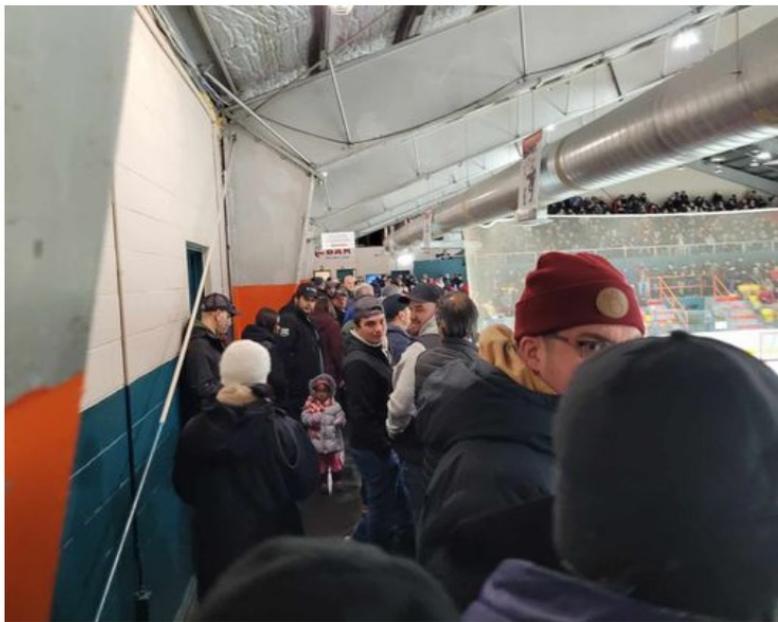
Plusieurs préoccupations ou non-conformités en lien avec la structure de l'aréna Conrad-Parent ont été observées et répertoriées dans le rapport de la firme Ultragen, déposé en juillet 2019 (voir pages 5 à 8). Le bâtiment requière plusieurs interventions et corrections à court terme mais sa mise aux normes impliquerait d'importantes modifications à sa structure.

L'effet du temps se fait sentir sur les structures de béton. Des fissures et de la délamination sont observables en différents endroits, ainsi que des affaissements ou déplacements de certaines composantes. Certains aspects en lien avec la structure d'acier du bâtiment sont très préoccupants, notamment le manque de contreventements sur l'une des façades. Ceux-ci servent à assurer la stabilité du bâtiment lors de forts vents ou de tremblements de terre. Un léger déversement de poutre du toit a aussi été observé, probablement dû aux charges de neige au fil du temps.

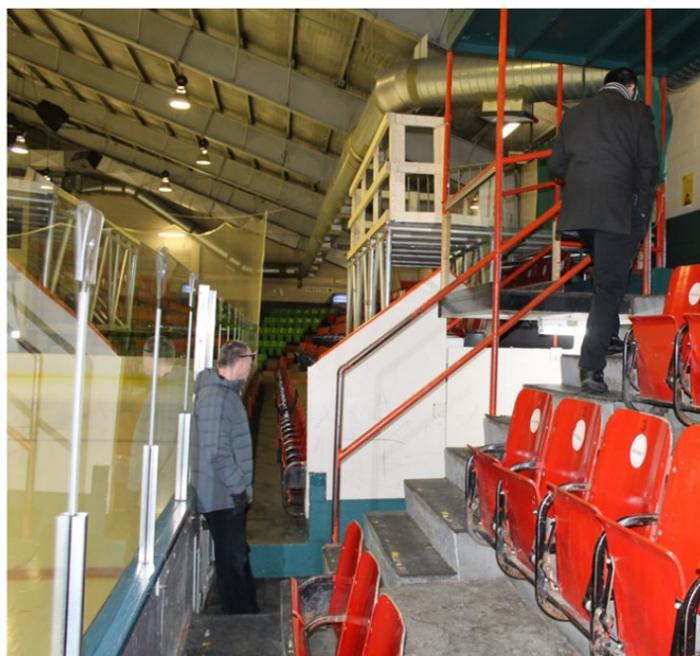
« Il apparaît évident que la structure a certaines problématiques relatives aux charges de neige. Les mouvements à l'intersection des deux sections de bâtiment (...) le démontrent. (...) Les charges de neige ont évolué avec les changements climatiques depuis la conception originale du bâtiment et une modification à l'isolation du bâtiment entraînera également une augmentation des charges de neige. Nous sommes d'avis qu'avec ces paramètres, la charpente existante ne rencontre pas les normes actuelles. Si une mise aux normes du bâtiment est requise, des modifications majeures doivent être prévues. » (Ultragen, p.9)



Fissures, infiltrations d'eau, corrosion des équipements, constituent des signes visibles de la désuétude de l'aréna Conrad-Parent.



L'étroitesse des passages, les inégalités de niveaux dans les gradins et les escaliers abrupts sont des contraintes majeures à l'accessibilité et à la fluidité de la circulation dans le bâtiment.



1.1.4 Contraintes d'accessibilité et de circulation

Par sa conception, l'aréna Conrad-Parent comporte d'importantes lacunes en termes d'accessibilité et de circulation. La plus notable est sans contredit l'impossibilité pour les personnes à mobilité réduite d'accéder à la patinoire et aux vestiaires, et le peu d'espaces (2) réservés aux spectateurs en fauteuil roulant. Les différences de niveaux entre les allées latérales et les rangées de sièges constituent un enjeu de sécurité important pour la clientèle ayant certaines limitations physiques, comme les personnes âgées ou ayant un handicap visuel.

Pour l'ensemble des usagers, l'étroitesse des corridors de circulation, dont la coursive qui est partiellement obstruée par la structure métallique en forme de « V », nuit à la fluidité de la circulation à l'intérieur de l'amphithéâtre et à l'évacuation en période de grande affluence. Pour accéder aux vestiaires, les usagers doivent emprunter, avec leur équipement de sport, un escalier étroit et abrupt. Finalement, les vomitoires n'étant pas situés du même côté que le banc des joueurs et la cabine des marqueurs ; ces derniers ne sont accessibles qu'en traversant la glace, ce qui rend la manœuvre dangereuse pour les entraîneurs, les marqueurs et les aides-soignants.

Les contraintes et non-conformités fonctionnelles de l'aréna Conrad-Parent en matière d'accessibilité et de circulation sont énumérées dans le rapport *Étude de vétusté - Aréna Conrad-Parent*, Gestion Roger Fradette, p. 10 et 13 à 15.

1.1.5 Conditions de pratique du sport

Les dimensions de la glace (surface de jeu) de l'aréna Conrad-Parent sont de 180 pi x 82 pi, avec des rayons de courbure de 20 pi. Une surface conforme, selon les standards de la LNH, devrait être de 200 pi x 85 pi, avec des rayons de courbure de 28 pi. Cette réalité n'est pas anodine et entraîne des conséquences pour la sécurité et la performance des athlètes.

« Une compétition de patinage de vitesse ou de patinage artistique sur une surface si petite représente un risque évident pour la sécurité des patineurs. Bien plus, il est généralement avéré que le développement de jeunes athlètes sur des plateaux sportifs identiques à leurs « concurrents » permet d'avoir des conditions d'entraînement et de développement optimales. » (Gestion Roger Fradette, p. 31)

Les bandes de la patinoire sont principalement faites de bois. Or, les normes actuelles préconisent des structures métalliques plus flexibles afin de diminuer les risques de blessures, particulièrement au hockey.

Outre les problèmes liés au manque de ventilation et à la plomberie (ex. douches dysfonctionnelles), les vestiaires (chambres de joueurs) auraient besoin d'être entièrement refaits afin de répondre aux critères d'aujourd'hui, notamment en termes d'espace et d'intimité. À titre d'exemple, Hockey Canada recommande désormais l'aménagement de douches individuelles.

1.2 Urgence et précarité

Selon des données publiées par Statistiques Canada¹, la durée de vie utile moyenne prévue des nouvelles installations culturelles, sportives et de loisirs serait, pour les municipalités urbaines, de 42 ans. Or, malgré diverses interventions au bâtiment, l'aréna Conrad-Parent accuse sévèrement les effets de ses 60 années d'utilisation et est clairement arrivé au terme de sa vie utile, tel que démontré à la section précédente.

Des interventions majeures seraient à réaliser à court terme afin d'éviter un **bris de service** et d'assurer la **sécurité du public**.

L'état et la non-conformité du **système de réfrigération** constituent l'une des principales préoccupations de la Ville de Sept-Îles, tant au plan environnemental que pour le maintien des activités qui se tiennent à l'aréna.

Le système doit donc être remplacé dans les meilleurs délais. En outre, celui-ci est complètement désuet. Chaque nouveau bris ou fuite du système met en péril la poursuite des activités. (WSP, p.17)

Chaque début d'automne, le démarrage de la glace devient une opération de plus en plus critique et complexe. Plusieurs semaines sont nécessaires pour rendre la glace praticable et sécuritaire. Lors des événements à fort achalandage, il est nécessaire de baisser au minimum le chauffage dans les gradins afin de pouvoir maintenir une qualité de glace acceptable, ce qui a un impact non négligeable sur le confort des spectateurs.

Plusieurs interventions onéreuses ont dû être effectuées sur le bâtiment en fin de vie, notamment le remplacement du filage électrique et du système d'éclairage afin d'améliorer la visibilité des joueurs sur la glace et d'assurer la sécurité des employés lors des changements de luminaires. Les deux lignes de chauffage principales ont également dû être remplacées suite à un bris majeur.

Au cours des dernières années, pour des raisons de sécurité et dans le but de préserver l'état déjà précaire du bâtiment, la tenue d'événements à grand déploiement devant accueillir un grand nombre de personnes sur la surface de la glace (ex. bal des finissants, soirée de reconnaissance) a été limitée. Un programme de vigie des fissures dans la structure de béton, de l'effritement des fondations, des mouvements de la partie du bâtiment abritant le secteur administratif et la restauration a été mis en place. **Des situations pourraient se présenter nécessitant une intervention majeure et urgente, laquelle pourrait obliger la fermeture du bâtiment afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, incluant les spectateurs et les employés.**

Ces différentes solutions temporaires ont été déployées dans le seul but de pouvoir **continuer à opérer le bâtiment afin de maintenir les activités** et de répondre aux besoins de la population de Sept-Îles et de Uashat mak Mani-Utenam. Un bris de service entraînerait la fin de plusieurs activités et programmes, privant des centaines de personnes, en majorité

¹ Infrastructure Canada, *Durée de vie utile moyenne prévue des nouvelles installations culturelles, sportives et de loisirs de propriété municipale, selon la zone (urbaine ou rurale) et la taille de population*, Tableau 34-10-0183-01, 2022

des jeunes, de la pratique de leurs sports, ce qui risque d'avoir un impact défavorable significatif sur le maintien d'un niveau de vie actif.

Devant la pleine utilisation des aréna du territoire, il est impératif et urgent que la Ville de Sept-Îles se dote d'une nouvelle installation avant d'avoir à condamner définitivement l'aréna Conrad-Parent.

Sans une mise en chantier rapide de ce projet, la Ville sera dans l'obligation de priver une partie de la population, en majorité des jeunes, de la moitié de ses activités. Ce serait aussi la fin des tournois, compétitions et autres événements sportifs rassembleurs, si précieux à la vitalité, au rayonnement et au sentiment d'appartenance de la communauté.

Tel qu'expliqué à la section 3 du présent document, la rénovation de l'aréna Conrad-Parent s'avèrerait une entreprise peut-être moins coûteuse à court terme, mais hasardeuse à moyen et long terme, tout en ne permettant pas d'en faire un édifice sportif pleinement accessible, sécuritaire et fonctionnel en vertu des normes et des standards d'aujourd'hui.

2 Le besoin actuel

La fermeture forcée de l'aréna Conrad-Parent priverait des centaines de jeunes (ainsi que de nombreux adultes), non seulement de leurs activités de prédilection, mais de possibilités de développer leurs talents et leurs aptitudes, de s'épanouir dans le sport, de faire rayonner la ville et d'adopter de saines habitudes de vie. Sans compter la perte d'un amphithéâtre permettant d'accueillir divers événements rassembleurs, qu'ils soient sportifs, culturels ou communautaires, qui ont un impact réel sur la qualité du tissu social et le sentiment d'appartenance de la population.

Les impacts d'une fermeture forcée de l'aréna Conrad-Parent seraient catastrophiques pour le milieu septilien et auraient des répercussions pour toute la région.

2.1 Installations fonctionnelles, conformes, accessibles et sécuritaires

La Ville de Sept-Îles doit se doter dans les meilleurs délais d'installations sportives qui permettront de maintenir l'offre de service actuelle pour répondre aux besoins de la population, et de favoriser la pratique du sport dans des conditions adéquates, sécuritaires, et conformes aux normes et aux standards actuels, soit :

- Un bâtiment universellement accessible pour l'ensemble des usagers;
- Une patinoire de dimensions conformes aux standards actuels et des équipements (bandes, baie vitrée, vestiaires, etc.) permettant la pratique sécuritaire des sports;
- Des systèmes performants qui réduiront considérablement la dépense énergétique et permettront l'utilisation de l'aréna douze (12) mois par année, selon les besoins, tout en améliorant le confort des utilisateurs;
- Des espaces pensés et aménagés pour leur fonctionnalité (corridors, coursive, gradins, aires communes, entreposage);

- Un amphithéâtre ayant la capacité d'accueillir des événements majeurs (tournois, compétitions, etc.);
- Un bâtiment doté d'une signature architecturale distinctive permettant de répondre aux besoins des Septiliens et des Septiliennes pour les 50 prochaines années.

2.2 Les clientèles

La Ville de Sept-Îles est préoccupée depuis plusieurs années par les besoins de plateaux pour la pratique des sports de glace et par la dégradation de l'état de l'aréna Conrad-Parent. Les deux (2) arénas situés sur le territoire municipal sont utilisés à pleine capacité, comptabilisant chacun plus de 2 000 heures d'occupation annuellement.

Ces installations desservent les populations de la **Ville de Sept-Îles** et de la **communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam**, soit plus de 30 000 personnes.

Population desservie	Heures d'occupation/an	Proportion moins de 18 ans
30 000	+ 2 000	80 %

Actuellement, dans les deux arénas de Sept-Îles, plus de 80% des heures d'occupation le sont par des jeunes (clientèle de moins de 18 ans). Cette situation reflète bien les priorités d'intervention de la Ville de Sept-Îles mais aussi le dynamisme des organismes, des associations sportives mineures et des établissements d'enseignement qui mettent en lumière et rendent accessible la pratique des sports de glace dans notre milieu.

Occupation (par type d'activité) : Aréna Conrad-Parent 2022-2023

	Patinage artistique	Hockey mineur	Ringuette	Scolaire	Patinage libre	Ligues adultes	Tournois & compétitions	total
h	387	737	179	138	28	382	284	2 135
%	18 %	35 %	8 %	7 %	1 %	18 %	13 %	

Occupation (par type d'activité) : Aréna Guy Carbonneau 2022-2023

	Patinage artistique	Hockey mineur	Ringuette	Scolaire	Patinage libre	Ligues adultes	Tournois & compétitions	total
h	219	886	295	161	239	117	143	2 060
%	11 %	43 %	14 %	8 %	11 %	6 %	7 %	

*Ces données ne tiennent pas compte des heures de montage et d'entretien requises avant et après chaque activité.

La popularité des sports de glace ne s'épuise pas à Sept-Îles. Le nombre d'équipes, de programmes scolaires et d'activités parascolaires ne cessent d'augmenter, sans oublier le développement d'équipes féminines.

2.2.1 Les programmes scolaires

La Ville de Sept-Îles accueille dans ses arénas différents programmes sportifs scolaires en hockey et en ringuette, de même que, de façon hebdomadaire ou ponctuelle, des groupes scolaires pour des activités de patinage ou de hockey libres, ainsi que de activités parascolaires et des compétitions du Réseau du Sport étudiant du Québec (RSEQ).

ITUM Éducation _ Le secteur Éducation relevant du conseil Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) offre aux jeunes Innus du primaire et du secondaire un programme de

développement hockey-école mis en place par l'ex-hockeyeur de la LNH, Joé Juneau. Les jeunes de l'école secondaire Manikanetish à Uashat utilisent l'aréna de Sept-Îles pour leurs activités dans le cadre de ce programme. Celui-ci prévoit des séances de soixante (60) minutes, deux (2) fois par semaine, pour chacun des groupes.

Un programme de hockey féminin est par ailleurs en développement et devrait se mettre en place dès septembre 2024. La Ville de Sept-Îles poursuivra sa collaboration avec ITUM Éducation afin de rendre possible la réalisation de ce projet.

Centre de services scolaire du Fer _ Les écoles secondaires Jean-du-Nord et Manikoutai offrent à leurs élèves des programmes parascolaires en hockey et en ringuette. Ceux-ci comptent deux (2) séances d'entraînement sur glace par semaine, d'une durée de soixante (60) minutes.

En outre, certaines écoles primaires fréquentent de façon hebdomadaire l'aréna tel que l'école Gamache, l'école Mgr-Blanche et l'école du Boisé, tout comme les services de garde scolaire de ces institutions.

Institut d'enseignement de Sept-Îles (école secondaire privée) _ L'IESI offre une concentration sportive en hockey aux jeunes du secondaire 1 à 5, et ce, depuis maintenant 19 ans. Le programme prévoit des entraînements sur glace d'une durée de 1 h 30, trois (3) fois par semaine.

Eastern Shores School Board (commission scolaire anglophone) _ Les élèves des différents niveaux de l'école secondaire Queen Elizabeth fréquentent régulièrement les arénas dans le cadre de leurs cours d'éducation physique.

Mentionnons qu'en 2021-2022, les neuf (9) écoles primaires et secondaires publiques de Sept-Îles avaient un indice de défavorisation (Indice de milieu socio-économique - IMSE) du ministère de l'Éducation² du Québec de 6 ou plus. Six (6) d'entre-elles ont un IMSE de 9 ou 10 (sur une échelle de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé).

Devant cette situation, il va sans dire que la Ville de Sept-Îles entend continuer d'encourager et soutenir toute initiative en lien avec la persévérance et la réussite scolaire. Il s'avère donc essentiel de préserver l'accès aux plateaux, particulièrement pour assurer la poursuite et le développement des programmes sportifs offerts par les établissements scolaires du milieu.

2.2.2 Associations et clubs sportifs

Au niveau des sports de glace, trois organismes sportifs à but non lucratif œuvrent pour le développement des jeunes à Sept-Îles, et ce, depuis de nombreuses années. Ce sont des acteurs incontournables de la vitalité du milieu. Ils contribuent à la promotion de l'activité physique chez les jeunes et permettent de développer leurs talents et de s'épanouir par la pratique du sport.

² Ministère de l'Éducation du Québec, *Indices de défavorisation des écoles publiques 2021-2022*, p.37

- Association du hockey mineure de Sept-Îles
- Club de patinage artistique de Sept-Îles
- Association de ringuette mineure de Sept-Îles

Bon an mal an, ces trois organisations cumulent plus de 500 inscriptions et occupent plus de 60 % des plages horaires aux arénas Conrad-Parent et Guy Carbonneau.

Conformément aux politiques de la Ville de Sept-Îles, ces organismes « partenaires » bénéficient de l'utilisation gratuite des plateaux sportifs ainsi que de la priorité du choix des heures d'occupation, puisqu'ils répondent aux besoins des jeunes, et ce, quel que soit le niveau de pratique.

2.2.3 Ligues adultes

Les sports de glace, notamment le hockey, sont aussi très populaires chez la clientèle adulte. Les deux arénas abritent les activités d'équipes de ringuette et de ligues de hockey (amicales ou d'entreprises), dont une ligue de retraités. Ces ligues (8) regroupent une trentaine d'équipes. Une équipe de catégorie Senior AA est aussi basée à Sept-Îles. Elle évolue dans une ligue régionale formée d'équipes de Havre-St-Pierre, Port-Cartier et Baie-Comeau.

De cet engouement découlent de nombreux tournois, compétitions et finales de ligues; autant d'événements rassembleurs qui attirent régulièrement un large public de spectateurs de tout âge. Ces événements ont des retombées économiques importantes et contribuent à la vitalité du milieu et au sentiment d'appartenance de la population.

2.2.4 Familles

Des plages horaires pour la pratique du patinage libre sont réservées presque tous les jours de la semaine. Lors des congés scolaires, des programmations spéciales sont offertes et les plages horaires sont bonifiées.

Ces activités sont gratuites. Elles sont très prisées par les familles ainsi que par les personnes retraitées qui souhaitent rester actives.

2.2.5 Aînés et personnes à mobilité réduite

Par sa configuration, l'aréna Conrad-Parent n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite. Le présent projet vise à doter la ville d'un aréna universellement accessible afin de bonifier l'offre d'activités au bénéfice d'une clientèle plus large, et particulièrement les personnes ayant différentes limitations physiques.

2.3 Périodes et heures d'occupation

2.3.1 Saisons écourtées

En raison de la désuétude du système de réfrigération de l'aréna Conrad-Parent et de certains problèmes en lien avec l'isolation du bâtiment, la saison des sports de glace ne peut y débiter (selon la température extérieure) avant **septembre** et se termine en **avril**. Au-delà de cette période, il n'est pas possible d'assurer une qualité de glace sécuritaire. Cette réalité pose certains défis pour les utilisateurs qui doivent s'adapter tant bien que mal pour compléter leur saison.

Ainsi, les programmes sportifs scolaires terminent leur année avec des entraînements hors glace. De jeunes athlètes en patinage artistiques (niveau compétition) et certaines équipes de hockey mineur doivent régulièrement se déplacer jusqu'à Baie-Comeau (à 230 km de Sept-Îles) pour compléter leur saison d'entraînement ou de compétition, entraînant des frais supplémentaires pour les familles et les organisations.

Afin de répondre adéquatement aux différents besoins, l'aréna devra être accessible de la mi-juillet à la mi-mai, ce qui permettra la tenue des camps estivaux de perfectionnement, les camps de sélection, les écoles de hockey, ainsi que de pouvoir compléter la saison régulière jusqu'aux dernières compétitions.

2.3.2 Heures d'occupation

Les deux arénas sont occupés à leur plein potentiel. En 2022-2023 l'aréna Guy Carbonneau a été occupé **2 060 heures** et l'aréna Conrad-Parent **2 135 heures**, et ce, uniquement par des activités de glace.

Le temps d'occupation des arénas est partagé comme ceci :

Lundi au vendredi	7 h 30 à 16 h 30	Occupation principale : Programmes et activités scolaires Autres : Ligue des retraités ou ligues d'entreprises / Patinage libre
	16 h 30 à 21 h (approx.)	Organismes sportifs juniors : Association du hockey mineur, Club de patinage artistique, Association de ringuette
	21 h à 23 h 30 (approx.)	Ligues adultes
Fin de semaine	8 h à 20 h (approx.)	Organismes sportifs juniors : Association du hockey mineur, Club de patinage artistique, Association de ringuette
	20 h à 21 h 30 (approx.)	Ligues adultes

Un horaire-type est joint au dossier.

À noter que les activités régulières sont suspendues lors de tournois et de compétitions qui requièrent la plupart du temps l'utilisation des deux arénas.

2.3.3 Occupation hors saison

En dehors de la saison de glace, les surfaces sont occupées par divers associations et clubs sportifs, lorsque des entraînements à l'intérieur sont requis, ainsi que par des compétitions ou événements majeurs, par exemple :

- Association de baseball mineur : entraînements pré-saison (mai)
- Association du tennis junior : entraînements pré-saison et en cas de mauvais temps
- Camp de volleyball espoir Côte-Nord : camp de sélection et entraînement pour les Jeux du Québec
- Tournoi de volleyball provincial Orange Alouette : tournoi de volleyball intérieur récréatif (le plus gros du genre au Québec)
- Jeux régionaux de la FADOQ
- Salon du livre de la Côte-Nord
- Bal des finissants, etc.

3 Les solutions proposées

Devant les diverses problématiques liées à l'état de vétusté de l'aréna Conrad-Parent, l'objectif ultime de la Ville de Sept-Îles est de s'assurer de pouvoir continuer à répondre aux besoins de la population de Sept-Îles et de Uashat mak Mani-Utenam, et ce, dans des conditions adéquates répondant aux normes actuelles en termes : d'accessibilité, de pratique sécuritaire des sports, de respect de l'environnement, de santé et de sécurité pour les employés, les usagers et les spectateurs.

3.1 Rénover l'aréna Conrad-Parent?

La solution de rénover l'aréna Conrad-Parent a rapidement été écartée, et ce, depuis quelques années déjà, compte tenu des défauts majeurs du bâtiment et de l'ampleur des interventions à réaliser afin de le rendre conforme aux normes actuelles, notamment pour ce qui est des aspects structureux.

« Dans le cas d'une réfection majeure du bâtiment, une mise aux normes sera nécessaire, même pour la structure (cela implique des vérifications selon les normes en vigueur actuellement). Il est alors possible de devoir renforcer certains éléments de la structure. Cela peut conduire à des coûts importants qui ne sont pas connus maintenant. » (Ultragen, p.7)

Les études réalisées entre 2019 et 2022 et présentées à la section 1 du présent document viennent confirmer l'idée que la rénovation de l'aréna Conrad-Parent s'avèrerait peut-être une entreprise moins coûteuse à court terme, mais probablement hasardeuse à moyen et long terme. En outre, des rénovations même majeures, ne permettraient pas de faire de l'aréna Conrad-Parent un édifice sportif pleinement accessible, sécuritaire et fonctionnel en vertu des normes et des standards d'aujourd'hui.

À cet effet, une opinion budgétaire (estimation des coûts de rénovation et de construction d'un nouvel aréna) est présentée dans le rapport de Gestion Roger Fradette (mars 2022), aux pages 27 à 30. Celle-ci présente un écart de 10,5 millions de dollars entre les coûts de rénovation et ceux de construction d'un nouvel amphithéâtre.

Le seul remplacement du système de réfrigération impliquerait la réfection complète de la dalle de béton réfrigérée et l'agrandissement de la salle de réfrigération. La surface de jeu resterait néanmoins non conforme aux dimensions prescrites puisque *« la proximité des gradins de béton amènerait des coûts et des changements fonctionnels plus qu'importants; diminuant d'autant la jauge (nombre de places assises) de l'aréna. »* (Gestion Roger Fradette, p.31)

Au plan fonctionnel, notamment en termes d'accessibilité et de circulation : *« Plusieurs problématiques majeures ont été observées(...) dont certaines ne pourront tout simplement pas être résolues en raison de la configuration actuelle du bâtiment. »* (Gestion Roger Fradette, p.13)

Le même rapport soulève certaines réserves quant aux limites techniques à prendre en compte, même avec une réfection majeure du bâtiment (Gestion Roger Fradette, p.32). Il mentionne notamment :

- La durée de vie et l'apparence des matériaux qui n'auront pas été impactés par les travaux de réfection;
- Des doutes quant à la possibilité d'une réfection de respecter les différentes exigences techniques et réglementaires;
- Les coûts récurrents subséquents de remplacement ou de rénovation, qui surviendront beaucoup plus tôt que dans le cas d'une nouvelle construction.

Il y a donc un risque notable que les portions non touchées par une rénovation deviennent rapidement désuètes et entraînent des bris importants, tels que les conduites sanitaire et la plomberie. Considérant l'âge avancé du bâtiment, plusieurs problématiques non prévues sont à anticiper durant les travaux. Par ailleurs, les analyses n'ont pas pris en compte l'économie énergétique. Une réfection ne permettrait pas d'améliorer de façon significative l'efficacité énergétique du bâtiment considérant les valeurs isolantes de l'enveloppe du bâtiment ainsi que les composantes électromécaniques.

Finalement, soulignons qu'une réfection d'une telle ampleur requerrait un échancier tout aussi ambitieux. La durée des travaux pouvant s'échelonner sur plusieurs mois, il est réalistement envisageable que cela forcerait l'annulation d'une ou de deux saisons d'activités...

« (...) au strict point de vue technique et fonctionnel, l'alternative d'un nouveau bâtiment, dans la mesure où les paramètres économiques avancés s'avèrent justes, permettra aux citoyens de cette ville de pratiquer leurs sports préférés ou de simplement fréquenter « leur aréna » à titre de spectateurs dans des conditions sécuritaires et optimales, et ce, pour plusieurs décennies. À n'en pas douter... »
(Gestion Roger Fradette, p. 31-32)

3.2 Solution retenue : la construction d'un nouvel aréna

La construction d'un nouvel aréna pour remplacer l'aréna Conrad-Parent est une décision logique et réfléchie pour la Ville de Sept-Îles, et une priorité pour le conseil municipal.

Il s'agit d'un choix qui vise à répondre aux besoins actuels du milieu, et à ceux des générations futures. C'est un projet réaliste qui, avec le soutien de différents bailleurs de fonds, respectera la capacité de payer des contribuables septiliens et bonifiera significativement la qualité des installations sportives.

3.2.1 Conditions de pratique et sécurité

En soit, le seul fait de se doter d'une glace « standard » permettra aux utilisateurs, jeunes et moins jeunes, de s'entraîner et de performer dans des conditions optimales, similaires à celles des autres athlètes qu'ils visitent lors de tournois ou de compétitions à l'extérieur, et améliorera la sécurité, particulièrement pour la pratique du patinage artistique.

La capacité d'accueil de l'amphithéâtre permettra à Sept-Îles de continuer à accueillir des prestations, tournois et événements sportifs, très prisés par la population septilienne et nord-côtière. On en profite pour souligner que **l'aréna de Sept-Îles est le seul amphithéâtre ayant une capacité d'accueil significative à l'est de Baie-Comeau.**

3.2.2 Accessibilité universelle et circulation

Au plan de l'accessibilité, la construction d'un nouvel aréna permettra de pallier d'importantes lacunes dans les installations actuelles. La plus notable est sans contredit l'impossibilité d'accéder à la patinoire et aux vestiaires pour les personnes à mobilité réduite. Cette contrainte relève de la conception initiale du bâtiment et pourrait difficilement être corrigée dans le cadre d'une rénovation.

Les nouvelles installations seront entièrement aménagées pour répondre aux exigences d'un **parcours sans obstacles** pour l'ensemble des usagers, ce qui constitue une priorité pour la Ville de Sept-Îles. La coursive élargie permettra non seulement une circulation plus facile et plus fluide à l'intérieur du bâtiment, mais aussi la tenue d'activités intérieures (ex. club de marche) pour répondre à une plus large clientèle.

3.2.3 Efficacité des systèmes et économie d'énergie

De systèmes performants, notamment de réfrigération et de chauffage et ventilation, permettront d'offrir une glace de qualité pour la pratique des différents sports de glace, et ce, douze (12) mois par année, selon les besoins.

Les principes directeurs de la *Loi sur l'économie de l'énergie dans les bâtiments* ont été appliqués dans la conception du projet, en termes d'efficacité énergétique et de développement durable. Les mesures applicables aux plans de l'architecture, de l'ingénierie électromécanique et de l'ingénierie structurale permettront un fonctionnement optimal des systèmes mais surtout, d'importantes économies d'énergie.

4 Éléments touchés par les travaux

La planification et la conception du projet de nouvel aréna ont été faites avec le souci d'optimiser l'utilisation de l'espace, tout en créant un lieu accueillant, fonctionnel et accessible, doté d'une signature architecturale distinctive, qui permettra de répondre aux besoins actuels et futurs de la population septilienne. Le choix de l'emplacement central assurera une grande accessibilité aux installations, en cohérence avec la vision d'aménagement de la Ville de Sept-Îles.

Le projet consiste dans son essence en la construction d'un amphithéâtre sportif comportant une (1) patinoire de dimensions LNH, soit 85 pi x 200 pi avec gradins périphériques ayant une capacité d'accueil de 1 200 places assises et 300 places debout.

La superficie totale du bâtiment sera de 5 845 mètres².

L'ensemble des plans et devis (avancement à 99 %) a été déposé en pièces jointes du dossier.

4.1 Les principes directeurs du projet

4.1.1 Maintien des opérations durant les travaux

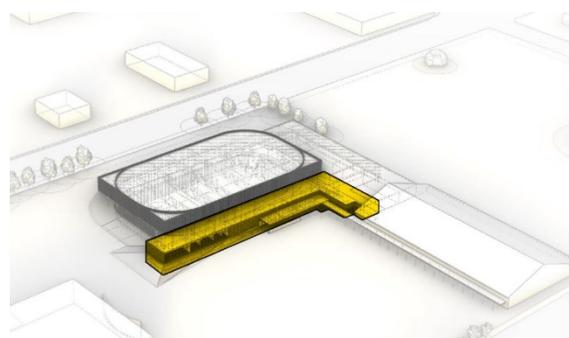
La planification du projet prévoit le **maintien en opération des arénas** Guy Carbonneau et Conrad-Parent durant les travaux. Une fois les travaux complétés et le nouvel aréna fonctionnel, s'en suivra la démolition de l'aréna Conrad-Parent et la réalisation des aménagements extérieurs.

La démolition de l'aréna Conrad-Parent fait partie intégrante du présent projet. Celle-ci sera effectuée suivant les principes de **démolition sélective**, afin de valoriser autant que possible les différents matériaux récupérables. La planification de ces travaux vise aussi à assurer des opérations sécuritaires et un contrôle irrécusable des vibrations, du bruit et de la poussière.

4.1.2 Lien fonctionnel et opérationnel avec l'aréna Guy Carbonneau

La réalisation prend en compte une harmonisation fonctionnelle du futur complexe avec l'aréna Guy-Carbonneau. Les deux bâtiments seront reliés par un accès intérieur à partir du hall d'entrée du nouvel aréna ainsi qu'un passage aménagé extérieur.

Cette composante du projet permettra aux usagers de circuler aisément et de façon sécuritaire d'une patinoire à l'autre, facilitant l'opération et la gestion des deux plateaux et permettant une utilisation optimale des facilités (aire de restauration, local d'affûtage, espaces d'entreposage, etc.)



Les opérations mécanique, électrique et de réfrigération seront cohérentes et complémentaires à l'aréna Guy Carbonneau.

4.1.3 Économie d'énergie et développement durable

Ce projet tient compte des trois piliers du développement durable :

Société : Le projet vise le maintien et le développement d'activités et favorisant les saines habitudes de vie et la socialisation des personnes, en valorisant l'engagement des bénévoles dans le milieu.

Environnement : Le projet permettra de remplacer le Fréon 22 par de l'ammoniac, réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Des équipements écoénergétiques ont été choisis pour l'ensemble des systèmes. Le choix de matériaux nobles offrira une plus longue durée de vie au bâtiment. La démolition de l'aréna Conrad-Parent sera faite suivant les principes de démolition sélective.

Économie : Des installations sportives et récréatives de qualité contribuent directement à la qualité de vie et à l'attractivité d'un milieu, permettant ainsi d'attirer à Sept-Îles de nouvelles familles et de nouveaux travailleurs et travailleuses.

Les principes directeurs de la *Loi sur l'économie de l'énergie dans les bâtiments* ont soigneusement été mis de l'avant, par la promotion de l'efficacité énergétique et des principes de développement durable dans le processus de définition des besoins et l'identification des mesures applicables, et ce, tant dans le domaine de l'architecture que des disciplines de l'ingénierie électromécanique, structurale et en aménagement paysager.

- Le choix des matériaux a été déterminé par une trame économique, efficace et durable, le tout en harmonie avec les choix architecturaux. La structure principale est en acier et la structure secondaire (hall d'accueil) en bois. Les parements intérieurs et extérieurs mettent en valeur le bois et l'aluminium.
- Au plan de l'efficacité énergétique, les différentes composantes architecturales (murs extérieurs, fenestration, toiture) ont été choisies en fonction de leurs grandes résistances thermiques minimales, soit de 15 % à 30 % supérieures aux exigences.
- Le système de chauffage/ventilation prévoit des appareils de chauffage radiant placés directement au-dessus des gradins, afin de chauffer les surfaces et non le volume d'air. Le confort des occupants sera ainsi assuré tout en réduisant considérablement les pertes de chaleur et en conservant la fraîcheur de la glace.
- Le réfrigérant utilisé pour le nouveau système de réfrigération sera l'ammoniac (R-717). La récupération de chaleur sera préconisée au maximum via le système de réfrigération de la glace. Une chaudière électrique est prévue avec échangeur pouvant prendre toute la charge de l'eau chaude domestique mais aussi la charge de chauffage de l'air frais et des locaux.
- L'éclairage de l'entièreté du bâtiment utilisera la technologie DEL afin d'économiser l'énergie et d'augmenter la durabilité des appareils. De façon générale, l'éclairage sera contrôlé par un panneau de contrôle à relais. Des détecteurs de mouvements seront ajoutés dans certains locaux pour éteindre automatiquement les luminaires lorsque ceux-ci sont inoccupés.
- Au plan de l'économie d'eau, l'utilisation des appareils de plomberie sanitaires de type « à soupape électronique » (à l'exception des éviers et cuiviers, de type monocommande ou robinet) et les douches à boutons poussoirs, assureront une utilisation responsable de l'eau du réseau municipal.

Le tout sera coordonné par un système de **gestion centralisée du bâtiment (BMS)**, afin d'optimiser le fonctionnement des équipements et de réduire la consommation énergétique.

Soulignons que l'utilisation de ces équipements, liés à la performance des matériaux et principes d'isolation, permettront de réduire significativement la facture d'électricité pour l'opération d'une telle installation.

4.1.4 Le programme d'accessibilité universelle



Au plan de l'accessibilité universelle, le programme comprend : une entrée principale au niveau de la rue, facilement accessible, et un grand hall d'entrée muni de portes automatisées. Une pente douce réglementaire permettra l'accès aux vestiaires et à la patinoire à partir du hall. Une plate-forme élévatrice située près de la billetterie donnera accès à la coursive. À ce niveau, des espaces seront réservés pour les personnes en fauteuil roulant. La coursive sera par ailleurs plus large, ce qui permettra de circuler aisément autour de la glace, même lors de période de grand achalandage.

Les escaliers d'accès aux gradins auront une pente conforme aux critères en vigueur, ce qui réduira considérablement les risques de chute. La distance entre les rangées de sièges a aussi été augmentée afin de faciliter le déplacement et d'augmenter le confort des personnes.

Tous les vestiaires seront pleinement accessibles et adaptés, de même que les facilités sanitaires (toilettes et douches). Afin de limiter les besoins de déplacements, l'accès à la glace et aux bancs des joueurs a été positionné du même côté que l'accès aux vestiaires. Les locaux d'entreposage situés au sous-sol seront également accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le corridor intérieur reliant les deux arénas permettra une circulation facile et sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite, et ce, particulièrement en période hivernale.

Bref, le nouveau bâtiment sera aménagé pour répondre aux exigences d'un parcours sans obstacles pour l'ensemble des usagers, ce qui constitue une priorité pour la Ville de Sept-Îles.

Les perspectives intérieures d'accessibilité universelle peuvent être consultées dans le document du même nom, joint au dossier.

4.1.5 Signature et intégration architecturale

La Ville de Sept-Îles souhaite remplacer l'aréna Conrad-Parent par une infrastructure contemporaine qui, tout en répondant aux besoins actuels de la population pour la pratique du sport, constituera un legs pour les générations futures et contribuera à l'amélioration du cadre bâti, à l'attractivité de la ville et à la fierté septilienne.



S'inscrivant dans un ensemble de bâtiments à vocations sportive, récréative et culturelle de styles différents, l'approche architecturale préconisée pour le nouvel aréna devait lui permettre de s'intégrer à l'environnement, et ce, malgré sa volumétrie imposante.

« L'approche architecturale tient son inspiration du paysage unique de Sept-Îles et son dialogue constant entre le golfe Saint-Laurent et la forêt boréale. Le projet s'inscrit dans une intention de renforcer avec cohérence l'environnement bâti et de créer un repère significatif au cœur de la ville et depuis le boulevard Laure, axe principal de la ville. (...) Le projet portera une signature architecturale favorisant l'utilisation de matériaux régionaux et de sa vocation industrielle et socio-culturelle afin d'adresser les préoccupations des citoyens et créer un legs important pour le caractère singulier de la ville et sa communauté.³ »

4.1.6 Réfection de la toiture de l'aréna Guy Carbonneau

Le présent projet prévoit également la réfection complète de la toiture de l'aréna Guy Carbonneau. Ces travaux visent à harmoniser la toiture à la signature architecturale de la nouvelle installation et à remplacer les matériaux actuels qui ne respectent pas les règles de l'art et ne permettent pas l'ancrage de ligne de vie ou de brise-glace, par exemple.

³ LEMAY, CIMA+, DELISLE, DESPAUX et ass., *Rapport d'étape ; Étude préliminaire. Programme fonctionnel et technique et concept architectural préliminaire*, octobre 2022, p.8

4.2 Le choix du site

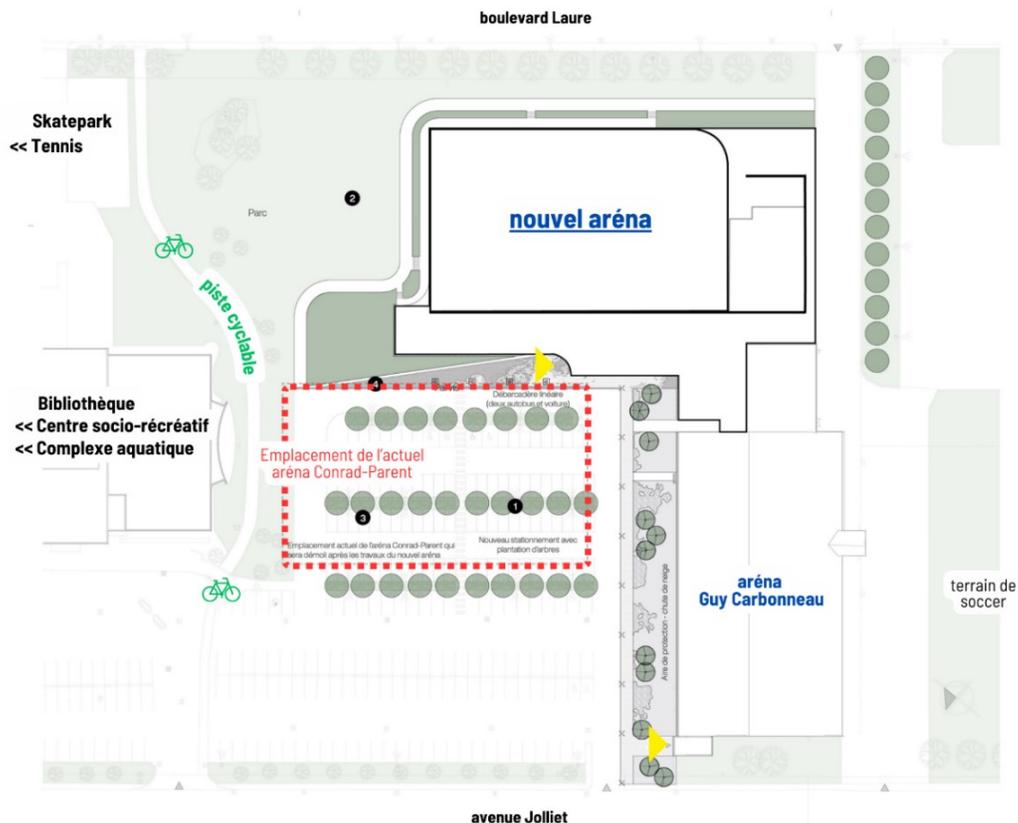


Le nouvel aréna sera construit directement derrière l'actuel aréna Conrad-Parent. Cet emplacement permettra de relier, dans un souci d'optimisation des espaces et des facilités, les nouvelles installations à l'aréna Guy Carbonneau qui, plus récent et plus petit, sera conservé.

Le choix de ce site comporte plusieurs avantages. Il est situé dans un secteur central, entre le boulevard Laure et l'avenue Jolliet. On y retrouve déjà les principales installations sportives et récréatives municipales soit : le complexe aquatique, le Centre socio-récréatif, la bibliothèque Louis-Ange-Santerre, les deux arénas, des terrains de tennis et un « skate park ».

Trois (3) écoles primaires et trois (3) écoles secondaires, se trouvent dans un rayon d'un (1) km des installations.

Le choix du site implique toutefois la condamnation d'un terrain de soccer, actuellement situé à l'emplacement même où doit être construit le nouveau bâtiment. Bien que ce terrain ne soit plus utilisé depuis quelques années, la Ville de Sept-Îles a pris les devants afin d'être en mesure de répondre à d'éventuels besoins. Un terrain situé derrière l'école secondaire Manikoutai a été remis niveau pour la pratique du soccer et un autre, sur les terrains du Cégep de Sept-Îles, a été éclairé afin de pouvoir en prolonger les heures d'utilisation.



4.2.1 Accès et circulation des véhicules

On accède facilement au site, en voiture, par le service de Taxibus, à pied ou à vélo. Une piste cyclable traverse d'ailleurs le secteur jusqu'au boulevard Laure.

L'accès des usagers se fera par les entrées charretières existantes du site qui desservent les arénas Conrad-Parent et Guy Carbonneau, situées sur l'avenue Jolliet.

Une harmonisation des stationnements est prévue avec ceux sur l'avenue Jolliet et ceux des édifices adjacents (bibliothèque et centre socio-récréatif). La nouvelle offre de stationnements sera configurée de façon à optimiser les espaces verts et à faciliter l'accès aux piétons et aux cyclistes. Un débarcadère pour autobus et une zone dépose-personnes sont également prévus.

5 Démarche pour en arriver à la solution retenue et possibilités évaluées dans la mise en œuvre du projet

Depuis 2011, trois (3) dossiers différents ont été soumis à l'attention du gouvernement du Québec (en 2011, 2018 et 2020) dans le but d'obtenir une aide financière pour remplacer l'aréna Conrad-Parent et répondre aux besoins de la population pour des plateaux sportifs adéquats. Suite à trois refus consécutifs et devant l'urgence d'agir pour remplacer l'aréna et éviter un bris de service, la Ville de Sept-Îles a lancé, au printemps 2022, un appel d'offres en services professionnels, pour la confection des plans et devis d'un nouvel aréna.

Avec le soutien financier de la Société du Plan Nord, le mandat a été octroyé en mai 2022, à la firme Lemay. Le mandat a été réalisé en collaboration avec CIMA + et Delisle, Despaux et associés.

Ceux-ci se sont basés sur un plan fonctionnel et technique (PFT) confectionné par Gestion Roger Fradette, Ardoises architecture, Stantec et Delisle, Despaux et associés, et déposé à la Ville de Sept-Îles en mars 2022.

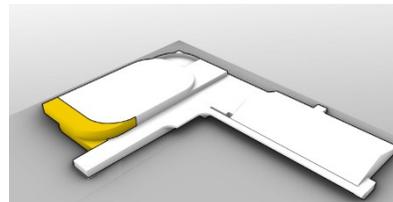
5.1 Pistes d'optimisation du projet

Tout au long de la planification du projet, l'utilisation de l'espace a été réfléchi, maximisée et optimisée afin de concevoir un bâtiment pleinement fonctionnel et accessible, offrant aux différents usagers des conditions de pratique adéquates et sécuritaires, et aux spectateurs des installations confortables et accueillantes, pouvant être utilisées douze (12) mois par année.

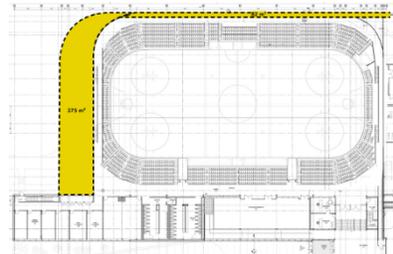
L'enjeu principal dans la réalisation de ce mandat a été de limiter, voire de réduire, autant que possible les coûts de construction dans le contexte actuel fortement marqué par l'explosion du prix des matériaux et de la main-d'œuvre, et par l'inflation.

5.1.1 Options retenues

Dès le départ, des ajustements ont été apportés à la programmation originale afin de réduire l'empreinte du bâtiment et de garder les coûts de construction le plus bas possible. Ainsi, le niveau de la dalle de béton réfrigérée de la glace a été positionnée à - 2 mètres par rapport au niveau du rez-de-chaussée. Des économies de l'ordre d'un (1) million de dollars ont ainsi pu être notées au projet. Soulignons que cette modification permet également d'offrir l'ensemble des aires publiques à un niveau plus près du sol.



En juillet 2023, anticipant une augmentation importante des coûts de projet, la firme Lemay a proposé dans un rapport d'étape préliminaire révisé, différentes pistes pour optimiser le projet et en réduire les coûts. Ce rapport peut être consulté dans les documents joints à la demande (LEMAY, Rapport préliminaire_Pistes d'optimisation (juillet 2023))



Voici les propositions qui ont été retenues, notamment parce qu'elles n'engendraient pas d'impacts ou de compromis sur les aspects de sécurité et les conditions de pratique du sport :

- Intervention au gabarit principal par la réduction d'une trame structurale : Impacts sur les espaces d'entreposage, le dégagement au niveau de la coursive, la localisation de la chambre des arbitres et le nombre de place assises.
- Intervention sur la volumétrie, par la simplification de la géométrie de la toiture de l'amphithéâtre, une réduction de la fenestration et la standardisation de la matérialité d'enveloppe.
- Élimination de l'écran architectural (toiture côté nord-est)
- Intervention sur la programmation : Relocalisation de la salle des opérateurs
- Élimination de la marquise extérieure reliant les deux arénas, remplacée par un aménagement paysager permettant de diriger les piétons.

Ces différents ajustements ont permis de réduire de 24,5 % (environ 14 millions \$) les coûts de construction de l'amphithéâtre.

5.1.2 Options rejetées

D'autres modifications ou ajustements au projet ont été évalués, mais rejetés par le comité de travail.

- La réduction de la hauteur du bâtiment : Considérant l'implantation du bâtiment à - 2 m dans le sol, cette piste n'a pas été retenue compte tenue de l'effet visuel d'ensemble et de la sensation de confinement qui risquait d'être ressentie par les utilisateurs à l'intérieur du bâtiment.

- La réduction des espaces de bureau pour les organismes : Cette piste a été rejetée considérant que la Ville de Sept-Îles souhaite faciliter et encourager l'engagement des bénévoles, notamment en leur fournissant des espaces de travail adéquats.
- La diminution des locaux d'entreposage : Ces espaces sont nécessaires pour le rangement des équipements des différents programmes scolaires ou encore d'équipements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.
- Retrait de la salle de réunion et rationalisation des vestiaires : Ces options n'ont pas été retenues en raison des impacts sur le travail des bénévoles, la formation des entraîneurs, les facilités pour les usagers et l'aménagement des douches.

6 Atteinte des objectifs du PAFIRSPA fixés par le Ministère

Le Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du ministère de l'Éducation du Québec permet de financer des infrastructures sportives, récréatives et de plein air. Le programme a pour objectifs d'augmenter :

- la présence d'infrastructures sportives, récréatives et de plein air en bon état dans toutes les régions du Québec;
- l'accessibilité à ces infrastructures pour la population.

6.1 Présence d'infrastructures en bon état dans toutes les régions du Québec

Nous espérons avoir réussi à démontrer à la lecture de ce dossier, que le projet de remplacement de l'aréna Conrad-Parent vise clairement à doter la population septilienne et celle de la communauté Innue de Uashat mak Mani-Utenam **d'une installation fonctionnelle, adaptée et sécuritaire pour la pratique des sports de glace.**

Compte tenu de l'état de l'aréna actuel, ce projet est nécessaire et sa réalisation, urgente pour permettre aux jeunes de continuer à s'épanouir dans le sport. Depuis déjà plusieurs années, les usagers de l'aréna Conrad-Parent doivent conjuguer avec les différentes problématiques en lien avec la désuétude et la non-conformité du bâtiment. Malgré différentes interventions pour maintenir l'aréna opérationnel, chaque fuite ou nouveau bris, particulièrement dans le système de réfrigération, met la tenue d'activités en péril.

Qui plus est, les conditions de pratique sont loin d'être optimales pour les jeunes athlètes, principalement raison de la grandeur de la patinoire. Pour leur permettre de se dépasser et de performer, ils et elles doivent pouvoir le faire dans des conditions similaires à celles de leurs concurrents. Dans le même ordre d'idée, les installations doivent être en mesure de tenir jusqu'à la fin de la saison d'entraînement, et même en été pour offrir la possibilité aux jeunes athlètes de participer à des camps d'été de perfectionnement.

6.2 Accessibilité des infrastructures pour la population

Au plan de l'accessibilité des infrastructures, plusieurs clientèles sont déjà desservies par les installations actuelles, mais la réalisation du projet de construction permettra certaines améliorations significatives, particulièrement pour les personnes vivant avec un handicap et les aînés.

Les Autochtones _ La Ville de Sept-Îles dessert déjà une partie de la population de la communauté Innue de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM), notamment en accueillant les programmes scolaires en hockey-étude des écoles de la communauté. Un programme de hockey féminin est aussi en développement.

La Ville et ITUM collaborent d'ores et déjà à la promotion de différentes activités physiques visant le rassemblement de nos communautés. De plus, une entente a récemment été conclue cédant à ITUM Éducation l'utilisation du local d'affûtage de patin (« pro shop ») des arénas de Sept-Îles pour la mise sur pied d'un programme pédagogique d'insertion socioprofessionnelle. (La convention d'utilisation est jointe au dossier)

Aînés et personnes vivant avec un handicap _ L'aréna Conrad-Parent a d'importantes lacunes en matière d'accessibilité physique. Le projet vise des installations universellement accessibles qui permettront de développer l'offre pour les personnes ayant des limitations physiques. Des locaux d'entreposage permettront d'acquérir et de garder du matériel adapté pour permettre la pratique du sport pour les personnes handicapées.

L'ajout de la coursive élargie répond d'ailleurs à des demandes de personnes retraitées et d'organismes œuvrant auprès de aînés, afin de tenir des activités de marche et de rester actif, surtout en hiver.

Personnes ou familles défavorisées _ L'accès à toutes les activités libres dans les arénas de Sept-Îles est gratuit. La Ville exploite une centrale de prêt d'équipement pour rendre plus accessible la pratique de différents sports et activités récréatives. La Ville participe aussi au programme Accès-Loisirs pour permettre la participation de jeunes de milieux plus défavorisés à des activités organisées.

En conclusion

Compte tenu des besoins et de l'intérêt pour les sports de glace, la Ville de Sept-Îles a impérativement besoin de deux (2) glaces intérieures pour maintenir les programmes sportifs scolaires, les activités des associations sportives junior, les activités pour les adultes et les activités libres gratuites.

Au terme de sa vie utile et après 60 ans de bons et loyaux services, l'aréna Conrad-Parent doit être remplacée dans les meilleurs délais. Le nouvel aréna offrira des conditions de pratiques adéquates et sécuritaires pour les usagers, grâce à un bâtiment aux normes et à des systèmes performants.

Une ville comme Sept-Îles doit aussi être en mesure d'accueillir des manifestations sportives d'envergure (tournois ou compétitions), pour permettre à nos jeunes athlètes de se dépasser et de rayonner, pour conserver notre attractivité et accroître le sentiment d'appartenance dans la population.

Le remplacement de l'aréna Conrad-Parent est un projet prioritaire pour la Ville de Sept-Îles. Il ne pourra toutefois pas se réaliser sans l'aide financière du gouvernement du Québec et le soutien des entreprises et des partenaires du milieu.

Merci de l'attention portée à ce projet.